



Jusqu'au 4 octobre 2021

# Contrat de filière - Librairies : 3e appel à projets 2021

Le 3e appel à projets 2021 du Contrat de filière dispositif "Librairies" de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Centre National du Livre est ouvert. Les demandes seront déposées le lundi 4 octobre 2021 au plus tard.

Dans le cadre de leur politique visant à soutenir et favoriser le développement du secteur du livre en région, l'État, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre National du Livre se sont engagés dans un projet commun pour la période 2020-2023 en déployant un nouveau dispositif de soutien au développement des librairies indépendantes.

Ce dispositif vise à soutenir des projets structurants pour la librairie, dans le cadre d'un développement pensé à moyen terme.

Pour obtenir plus d'informations sur le Contrat de filière livre 2020-2023, vous référer à **l'article de présentation de la convention**.

## Modalités de dépôt

Avant tout dépôt, un premier rendez-vous d'information doit être convenu avec l'Agence, cette étape est obligatoire. Puis un entretien préalable est fixé pour une présentation du projet au comité technique. Cet entretien préalable permet d'échanger sur le fond du projet.

En termes de calendrier, le rendez-vous d'information doit être anticipé, il doit avoir lieu au minimum 3 mois avant la date de clôture de l'appel à projets. La période des entretiens préalables débute un mois et demi environ avant la date de clôture de l'appel à projets et se termine 15 jours avant. Il ne sera pas possible de fixer de rendez-vous durant les 15 jours qui précèdent le dépôt.

Il convient par ailleurs de lire attentivement la fiche technique, notamment les dépenses éligibles, avant de compléter le formulaire et de rassembler les justificatifs de votre demande, et de lire tout

aussi attentivement les modalités de dépôt.

Le dépôt du dossier complet s'effectue en version papier et numérique. Se référer à la fiche **Modalités de dépôt** disponible en téléchargement ci-dessous.

Attention, les documents ont été mis à jour pour ce 1er appel 2021. Il convient de télécharger l'intégralité de ces nouveaux documents.

## Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers : **lundi 4 octobre 2021**

Période des entretiens préalables : de la fin juillet à la mi-septembre 2021

## Télécharger les modalités d'attribution de l'aide

*Cliquer sur l'intitulé du document pour le télécharger*

Documents ressources :

[Contrat de filière-Librairies - La fiche technique](#)

[Contrat de filière-Librairies - Modalités de dépôt](#)

Documents obligatoires (1 seul exemplaire par demande) :

[Contrat de filière-Librairies - Le formulaire de demande](#)

[Contrat de filière-Librairies - Synthèse budgétaire de votre demande de subvention](#)

Documents complémentaires obligatoires, selon la nature du projet déposé :

[Contrat de filière-Librairies - Plan de financement volet 1 "Investissements"](#)

[Contrat de filière-Librairies - Plan de financement volet 2 "Assortiment"](#)

[Contrat de filière-Librairies - Plan de financement volet 3 "Développement commercial et promotion"](#)

[Contrat de filière-Librairies - Plan de financement volet 4 "Action culturelle"](#)

[Contrat de filière-Librairies - Plan de financement volet 5 "Emploi"](#)

[Contrat de filière-Librairies - État des stocks modèle](#)

[Contrat de filière-Librairies - Ventilation modèle](#)

## Renseignements

Agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture

Pour tous les départements

- Narges Temimi, chargée de mission Économie du livre :  
[n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)
- Charline Roguet, assistante chargée de mission Économie du livre :  
[c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

## DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

### Pour les départements 26, 38, 73, 74

- Anne-Marie Boyer, conseillère livre et lecture : [anne-marie.boyer@culture.gouv.fr](mailto:anne-marie.boyer@culture.gouv.fr)

### Pour les départements 01, 69, Métropole de Lyon

- Noëlle Drognat-Landré, conseillère livre et lecture : [noelle.drognat-landre@culture.gouv.fr](mailto:noelle.drognat-landre@culture.gouv.fr)

### Pour les départements 03, 07, 15, 42, 43, 63

- Nicolas Douez, conseiller livre et lecture : [nicolas.douez@culture.gouv.fr](mailto:nicolas.douez@culture.gouv.fr)

## Région Auvergne-Rhône-Alpes

### Pour les départements 01, 07, 26, 38, 42, 69, Métropole de Lyon, 73, 74

- Alexandra Aizier-Bruckert, chargée de mission livre et lecture : [alexandra.aizier-bruckert@auvergnerhonealpes.fr](mailto:alexandra.aizier-bruckert@auvergnerhonealpes.fr)

### Pour les départements 03, 15, 43, 63

- Marie-Cécile Brunet, chargée de mission livre : [marie-cecile.brunet@auvergnerhonealpes.fr](mailto:marie-cecile.brunet@auvergnerhonealpes.fr)

---

Dernière édition : 3 déc. 2021 à 14:29

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/contrat-de-filiere-librairies-3e-appel-a-projets-2021>